

Ce que l'exclusion des personnes handicapées coûte au Québec

1,4 million de personnes.

Une personne sur cinq.

Une même question aux cinq chefs : **quelle place accorderez-vous aux personnes handicapées dans votre vision du Québec?**



Christine Fréchette
Coalition Avenir Québec



Charles Milliard
Parti libéral du Québec



Ruba Ghazal
Québec solidaire



Paul St-Pierre Plamondon
Parti québécois



Éric Duhaime
Parti conservateur du Québec



1 SUR 5
vit avec un handicap
au Québec.



127
circonscriptions
Dans chacune d'elles,
une personne sur cinq
vit avec un handicap.



**3 ENGAGEMENTS
DEMANDÉS**
avant le 5 octobre

Nous sommes **une partie du Québec**, non un dossier en annexe



Signer et partager



Lire la lettre ouverte

Ce que l'exclusion des personnes handicapées coûte au Québec



1,4 million de personnes. Une personne sur cinq. Une même question aux cinq chefs : quelle place accorderez-vous aux personnes handicapées dans votre vision du Québec?

Christine Fréchette

Charles Milliard

Ruba Ghazal

Paul St-Pierre Plamondon

Éric Duhaime

Alors que la campagne électorale bat son plein et que les partis multiplient les engagements économiques, les personnes en situation de handicap demeurent largement absentes des débats et des plateformes, malgré leur poids démographique.

Le 5 octobre prochain, 127 circonscriptions choisiront une députée ou un député. Dans chacune d'elles, près d'une personne sur cinq vit avec un handicap. Nous sommes environ 1,4 million : des personnes travailleuses, des parents, des proches aidants, des locataires, des étudiantes et étudiants, des électrices et des électeurs.

Nous demandons d'être considérés comme ce que nous sommes : une partie du Québec, et non un dossier en annexe. Nous voulons contribuer. Mais les obstacles persistent. Quand une personne ne peut pas travailler, se loger, se déplacer ou recevoir le soutien dont elle a besoin faute d'accessibilité ou de mesures adaptées, ce n'est pas seulement un problème individuel. C'est aussi le résultat de choix collectifs. Et ces choix coûtent cher : humainement d'abord, financièrement ensuite, lorsque des situations qui auraient pu être prévenues se transforment en crises. Au Québec, 55 % des personnes vivant avec un handicap occupent un emploi, contre 75 % des personnes sans incapacité. C'est une main-d'œuvre encore largement sous-utilisée. Investir dans la pleine participation sociale et économique des personnes handicapées n'est pas un geste de compassion. C'est un choix de société et une responsabilité collective.

Quand fuir la violence ne suffit pas

Les femmes en situation de handicap sont particulièrement exposées. Leur revenu médian après impôts, soit 28 590 \$, est le plus bas des groupes comparés. Elles sont aussi beaucoup plus susceptibles d'avoir vécu de la violence sous toutes ses formes, incluant la violence conjugale : 51 %, contre 35 % des autres Québécoises.

Quitter une relation violente suppose de pouvoir aller quelque part. Encore faut-il que ce lieu soit accessible.

Comment demander à une femme de quitter un milieu dangereux si la ressource qui devrait l'accueillir ne peut recevoir son fauteuil roulant? Comment parler de sécurité lorsque le transport adapté, l'accompagnement nécessaire ou le logement accessible ne sont pas disponibles? Comment reconstruire sa vie lorsque la pauvreté et l'insuffisance du soutien réduisent considérablement les possibilités de choisir où et comment vivre?

Ce ne sont pas des questions théoriques. Ce sont des situations vécues.

Certaines ressources d'hébergement ne peuvent toujours pas accueillir une victime en fauteuil roulant. Une porte inaccessible ne constitue pas simplement un obstacle architectural lorsqu'une femme fuit la violence : elle peut devenir un obstacle à sa sécurité. À défaut d'alternatives adaptées, ces situations peuvent aussi accentuer des vulnérabilités, dont l'itinérance masquée.

Une autre réalité demeure largement invisible : certaines personnes acquièrent un handicap à la suite de violences graves et vivent ensuite avec des séquelles permanentes.

Ce que nous ne comptons pas demeure invisible

Nous manquons encore de données suffisamment précises et ventilées pour comprendre les réalités vécues par les personnes en situation de handicap, notamment selon le sexe, l'âge, le type de limitation, l'origine ethnoculturelle et la situation socioéconomique.

Cette lacune n'est pas seulement statistique. Sans données, il devient difficile de mesurer les besoins, d'établir des priorités, de financer adéquatement les actions et les mesures nécessaires et, surtout, d'évaluer si les politiques publiques produisent réellement les résultats attendus.

Ce que nous mesurons mal, nous risquons de mal le comprendre. Et ce que nous comprenons mal risque de demeurer insuffisamment pris en compte dans les décisions gouvernementales.

Nous ne vivons pas en silos

La vie d'une personne en situation de handicap ne relève pas successivement d'un ministère ou d'un autre. Elle ne devient pas un enjeu de santé le matin, de transport l'après-midi, de logement le soir et d'emploi le lendemain.

Pourtant, la responsabilité gouvernementale demeure fragmentée entre plusieurs ministères et organismes. Cette fragmentation entraîne des ruptures, des délais, complique les parcours et oblige trop souvent les personnes concernées à naviguer elles-mêmes entre différents programmes, ministères et organismes.

Les personnes en situation de handicap possèdent pourtant une expertise incontournable : celle de leur propre expérience. Cette expertise doit être présente dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des mesures qui les concernent.

Rien pour nous sans nous.

Trois engagements maintenant

À l'approche du scrutin, nous demandons aux partis politiques de prendre trois engagements clairs :

1. Un point d'ancrage gouvernemental clair et permanent. Mettre en place un Secrétariat aux personnes en situation de handicap, doté d'un mandat transversal, des ressources et de l'autorité nécessaires pour coordonner l'action gouvernementale et rendre compte publiquement des progrès accomplis.
2. Un financement pérenne pour l'autonomie et la prévention. Soutenir notamment les organismes communautaires et de première ligne, l'accompagnement des femmes victimes et survivantes de violence, le logement accessible et adapté, l'éducation, le soutien à domicile, le transport et l'accès équitable au marché du travail.
3. Des données systématiquement ventilées. Recueillir et publier des données, notamment selon le sexe, l'âge, le type de limitation, l'origine ethnoculturelle et la situation socioéconomique, afin de mieux comprendre les réalités vécues et d'orienter les politiques publiques.

Prévenir l'exclusion coûte moins cher que d'en gérer les conséquences.

Un appel aux partis politiques

Nous demandons aux partis de s'engager publiquement, avant le 5 octobre, sur ces trois priorités. Et surtout : ne décidez plus pour nous sans nous. Écoutez-nous et agissez avec nous.

Il ne s'agit pas de demander un traitement privilégié. Il s'agit de permettre à une partie importante de la population québécoise d'exercer les mêmes droits, de bénéficier de la même sécurité et de participer pleinement à la société.

À l'approche du 5 octobre, nous posons donc la même question aux partis politiques : quelle place les personnes en situation de handicap occupent-elles réellement dans votre vision du Québec?

Nous sommes déjà ici. Nous travaillons, nous étudions, nous élevons des familles, nous contribuons à nos communautés et nous votons.

Nous ne demandons plus d'être visibles seulement lorsqu'une crise survient. Nous demandons d'être considérés dans les décisions avant que l'exclusion n'en provoque une.

Parce qu'un Québec qui permet à chacune et chacun d'étudier, de travailler, de se loger, de se déplacer, de vivre en sécurité et de participer pleinement à la société est un Québec plus fort.

Signataires

Selma Kouidri, Carrefour · Inclusion · Handicap | C·I·H

Amélie Duranleau, Société québécoise de la déficience intellectuelle Paul-

Claude Bérubé, COPHAN

Lili Plourde, Fédération québécoise de l'autisme (FQA)

Sol Engmann, Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)

Sergeline Isidore, Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS)

Hugo Vaillancourt, Ex aequo Dorian

Keller, CRADI

Dominic Palladini, Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal

Célia Missigbeto, Collectif d'organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap

Sylvie Francoeur, SP-Canada-Montréal

Bianca Nugent, Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers du Québec Julie

Antoine, Coalition féministe contre la violence faite aux femmes Marianne Dupéré,

Sans Oublier le Sourire

Suzanne Beaulieu, Gang à Rambrou Thama

Cherilus, INCA-Québec

Sylvain Lafrenière, Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) Sabrina

Gauvreau, CALACS du Saguenay
